



FICHE DE CANDIDATURE MARCHÉ DES ARTISANS ET CRÉATEURS

Le 8 août 2026 sur la commune de Nay

1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom/Prénom du responsable légal :

Nom de la société :

Numéro d'immatriculation de la société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Email :

Site internet :

2 - PRODUITS OU SERVICES PROPOSÉS

- Décoration
- Jeux et jouets
- Bijoux / Textile
- Art de la table
- Bien-être et cosmétiques artisanales
- Céramiques/ Poteries
- Illustrations/ Arts visuels
- Autre :

**Seules les créations, fabrications artisanales et prestations réalisées par l'exposant sont autorisées. La revente de produits achetés auprès de tiers est strictement interdite.*

3 – TARIF ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Surface souhaitée :

- 1 mètre linéaire
- 2 mètres linéaires
- 3 mètres linéaires
- 4 mètres linéaires
- 5 mètres linéaires

** Dans la limite de 5 ml maximum*

Tarif :

1,40 € / mètre linéaire

Montant estimé à régler :

_____ m × 1,40 € = _____ €

Documents obligatoires :

- Attestation de déclaration auprès de l'AGESSA et/ou de la Maison des artistes et/ou de la chambre des métiers selon statut ;
- Carte permettant l'exercice d'une activité ambulante commerciale ou artisanale
Pour les nouveaux entrepreneurs **uniquement** : le certificat provisoire valable 1 mois ;
- Pièce d'identité ou carte commerçants ;
- Attestation d'assurance en cours de validité.

L'exposant s'engage à régler impérativement le montant total de la redevance d'occupation du domaine public (1,40 le ml) par chèque, espèces auprès de l'ASVP /placier.

4 – ORGANISATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront examinées par la mairie qui se réserve le droit de sélectionner les exposants ; Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas étudié.

Date limite de candidature :

Les candidatures doivent être envoyées avant le : 31 / 07 / 2026

À.....,

le.....

Signature et cachet du candidat